

DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 26 MARS 2012

Monsieur Le Recteur,
Mesdames & Messieurs les membres du CTA

Depuis les élections d'octobre dernier, les élus FNEC-FP-FO, représentant la troisième force syndicale dans l'Education Nationale, assument leurs responsabilités en dénonçant les choix politiques faits par ce gouvernement qui est déterminé à abîmer, voire à détruire, le service public d'éducation... Partout et à chaque fois que cela a été possible, nos élus ont fait des contre propositions pour tenter d'éviter le pire... Force est de constater que, même si les représentants de l'Etat parlent régulièrement de «dialogue social», les améliorations obtenues par les élus restent à la marge... En effet, les suppressions de postes annoncées par le gouvernement, 14 000 pour la rentrée 2012, seront effectives malgré tout le travail fait par nos élus lors des différents GT, CTSD, CTA... Cela montre, si besoin en était, la détermination de ce gouvernement à appliquer la RGPP.

Aujourd'hui, la FNEC-FP-FO va à nouveau profiter de ce CTA pour porter les revendications d'une grande majorité des personnels de l'Education Nationale.

Pour ce qui concerne les moyens en personnel administratif, la FNEC-FP-FO rappelle son opposition aux regroupements comptables qui n'ont pas d'autre objectif que celui de diminuer les coûts de gestion au détriment des personnels... En effet, une surcharge de travail créée par ces mesures est dénoncée par les personnels administratifs. Nous notons également que la tendance est plutôt à la transformation des postes vers une catégorie dite «inférieure»...

Pour ce qui concerne les CIO, la FNEC-FP-FO demande le maintien et le respect des missions et des statuts des COP et DCIO. Nous demandons également l'abrogation du décret sur le SPO (service public d'orientation) et la labellisation. Notre fédération réclame le recrutement nécessaire de

personnels COP et non un redéploiement (proposition par l'administration de la suppression d'un poste au CIO de Pau et Bergerac et la création d'un poste à Dax et Cenon). Le maintien en poste de tous les personnels administratifs des CIO et l'annulation de la suppression programmée de trois postes (Bayonne, Cenon et Bergerac) est aussi une exigence de notre part.

Pour ce qui concerne les moyens en personnel de laboratoire, nous dénonçons la restitution au ministère de trois emplois, et ce malgré l'ouverture du lycée de Bègles.

Pour ce qui concerne les moyens en personnel d'éducation, nous déplorons le refus du MEN d'accorder à notre académie des moyens supplémentaires, notamment ceux, Monsieur Le Recteur, que vous avez personnellement demandés. Si on rajoute à cela le manque chronique de postes de CPE dans notre académie, la création de 4 services partagés ainsi que l'absence de moyens supplémentaires en personnel de surveillance, il ne faudra pas s'étonner que le nombre de cas d'incivilité, voire de violence, soit en augmentation l'année prochaine. La situation de la plupart de nos établissements est déjà très critique et nécessiterait un meilleur encadrement des élèves... Ce n'est pas le choix fait par le gouvernement et nous le dénonçons...

Pour ce qui concerne les postes d'enseignants du second degré, nous avons déjà dénoncé la suppression de près de 200 postes. La plupart de ces postes supprimés sont des postes de PLP. Le SNETAA-FO, notre syndicat du secteur de l'enseignement professionnel, a bien identifié, contrairement à d'autres, les vraies raisons de ces suppressions. Il s'agit pour ce gouvernement de sur-orienter vers la voie générale ou technologique... Et ce au détriment des choix et des compétences de nos jeunes. Cette mauvaise orientation voulue par le gouvernement pour des raisons d'économie à court terme, coûtera au final très cher à notre pays. Et ce n'est pas en essayant de développer la formation par apprentissage, formation dont même la plupart des entreprises ne veut pas, que nous arriverons à compenser le manque de jeunes formés aux métiers dont notre société a besoin ! Bien sûr, en «empêchant» nos jeunes de s'orienter vers la voie professionnelle, il est facile ensuite pour Monsieur Le Secrétaire Général d'affirmer en CAEN, qu'il n'a procédé qu'à la fermeture de sections ne recrutant pas... Nous réaffirmons ici que ce gouvernement a fait le choix politique de «casser» nos lycées professionnels publics et laïques. Aux suppressions de postes, s'ajoute un

nombre assez important de postes qui deviennent des postes à complément de service sur un autre établissement. Les collègues concernés, sauf à demander à être victime d'une Mesure de Carte Scolaire, sont obligés d'accepter cette transformation de leur poste. Les conditions de travail de ces collègues se dégradent et la qualité de leur enseignement peut elle aussi s'en ressentir... Au final, les victimes sont aussi nos élèves.

Pour ce qui concerne les postes de professeurs documentalistes, il est inacceptable que le Rectorat ait pour projet de supprimer 12 postes pour seulement 3 créations. Concrètement, nous savons que ces mesures mettrons en grande difficulté les établissements concernés.

Pour ce qui concerne les emplois d'Assistants Techniques au Chef de Travaux, la FNEC-FP-FO est très étonnée de ne pas voir de réels moyens accordés pour créer un nombre conséquent et nécessaire de postes. Nous savons que de nombreux chefs de travaux réclament des assistants tellement ils sont submergés de missions qu'ils ne peuvent plus accomplir...

Pour ce qui concerne les postes spécifiques académiques, nous contestons la création d'un bon nombre d'entre-eux. En effet, à la lecture de la description des profils attendus, il apparaît très souvent qu'il s'agit d'un profil classique d'enseignant de la discipline ! Nous espérons que l'Administration n'a pas la volonté de contourner ainsi le mouvement INTRA au barème... Mais nous sommes obligés de dire ici que nous avons quelques doutes sur de nombreux cas.

Enfin, nous tenons à redire ici que nous regrettons que certains chefs d'établissement oublient parfois leur mission principale et essentielle : donner envie et permettre aux enseignants d'enseigner dans les meilleures conditions possibles. Nous demandons à Monsieur Le Recteur de rappeler autant qu'il est possible aux personnels de direction le rôle essentiel qu'ils ont à mener dans leur établissement.

Nous souhaitons également nous exprimer sur le contexte national.

Lors du Comité Technique Ministériel du 15 mars dernier, la totalité des organisations syndicales représentatives a voté contre la réforme de l'évaluation. Pour justifier son projet, le MEN a osé prétendre qu'il résultait d'une demande des personnels. La FNEC-FP-FO conteste cette justification

et affirme que le ministère n'a pas la légitimité pour dire ce que veulent les personnels. Ce sont les organisations syndicales représentatives qui s'expriment au nom des personnels. **La FNEC-FP-FO demande une nouvelle fois que le MEN retire son projet de réforme de l'évaluation !**

Pour terminer, nous affirmons à nouveau ici que l'article 105 de la loi de finances du 28 décembre 2011, qui instaure un jour de carence dans la fonction publique, remet en cause les garanties statutaires et notamment l'article 34 de la loi du 11 janvier 1984 qui permet le maintien de l'intégralité du traitement pendant 3 mois, en cas de maladie ordinaire, à compter du 1er jour de maladie. **La FNEC-FP-FO demande donc l'abrogation du jour de carence et de cet article 105 de la loi de finances.**

Monsieur Le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA, nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO
Eric Mouchet